

# Christian Dior

30 AVENUE MONTAIGNE  
PARIS  
75008

## REMUNERATION 2020 DES DIRIGEANTS MANDATAIRES SOCIAUX

Au cours de sa séance du 28 janvier 2020, le Conseil d'administration de Christian Dior, suivant les recommandations formulées par le Comité de sélection des Administrateurs et des rémunérations, a pris les décisions suivantes relatives aux rémunérations (montants bruts) du Président et du Directeur Général au titre de leur mandat social :

- **M. Bernard Arnault :**

Néant

- **M. Sidney Toledano :**

1. Rémunération fixe pour l'année 2020 : 200 000 euros
2. Rémunération variable versée en 2020 au titre de l'année 2019 : Néant.
3. Rémunération variable pour l'année 2020 : Néant.